

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, nous avons fait tenir des copies de l'accord aux trois sociétés de la Couronne.

M. Carter: J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il dire à la Chambre si la garantie du gouvernement de Terre-Neuve a déjà été donnée?

L'hon. M. Laing: Monsieur l'Orateur, la garantie qui nous a été donnée a été faite au nom des trois sociétés de la Couronne.

* * *

L'INDUSTRIE

PÂTES ET PAPIERS—LE FINANCEMENT DE DEUX NOUVELLES USINES

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale. Si les exportations et les bénéfices de l'industrie canadienne des pâtes et papiers sont en baisse, pourquoi le gouvernement finance-t-il deux nouvelles usines de pâtes, l'une en Saskatchewan et l'autre au Québec?

M. l'Orateur: Manifestement, la question est irrecevable.

* * *

LA POLLUTION

LA CONSTRUCTION D'USINES DE TRAITEMENT DES EAUX D'ÉGOUT ET LA SCHL

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Affaires urbaines. Peut-il dire si des fonds seront fournis par le truchement de la SCHL à des usines de traitement des eaux d'égout, comme l'a recommandé hier le ministre provincial responsable de l'environnement?

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur...

Des voix: Bravo.

L'hon. M. Andras: Les fonds affectés au budget de capital de la SCHL pour le traitement des eaux d'égout ont été augmentés de 36 millions de dollars à 50 millions, puis à 87 millions au cours des trois dernières années. Il ne s'ensuit pas que toutes les demandes, requêtes ou affectations ne seront pas augmentées cette année. Il nous faudra étudier la question de nouveau l'an prochain.

* * *

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—LA PROLONGATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Je voudrais poser une question au ministre responsable de la Commission du blé. Le gouvernement envisage-t-il de prolonger la campagne 1971 afin de faciliter la péréquation des contingents de céréales et de la commercialisation?

[M. Carter.]

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): La prolongation de la campagne serait l'une des choses que l'adoption du bill C-238 rendrait possibles. D'après les derniers renseignements dont je dispose, la Commission du blé s'attend à une péréquation des contingents. Une péréquation a lieu, en général, à un niveau très élevé à l'heure actuelle, sauf en ce qui concerne le blé, et la Commission du blé a de très bonnes raisons d'espérer que l'on pourra arriver à un contingent de huit boisseaux.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

LES DROITS D'EXPLOITATION MINIÈRE SOUS-MARINE—LES ENTRETIENS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Je me demande si le premier ministre est maintenant en mesure de répondre à la question que le chef de l'opposition lui posait il y a deux jours concernant le rejet par certaines provinces de l'offre faite par le gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux touchant les droits miniers sous-marins.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur. J'ai revu le dossier et je puis dire que l'affirmation que j'ai faite à la Chambre est tout à fait juste. Aucun gouvernement provincial n'a rejeté officiellement l'offre fédérale. Nous savons que certains d'entre eux n'ont pas l'intention d'y donner suite immédiatement et il se peut que nous jugions nécessaire de nous rencontrer de nouveau avec les provinces, comme je l'ai dit l'autre jour à la Chambre; mais il n'y a eu aucun rejet officiel.

* * *

LES TRANSPORTS

LA POLITIQUE NATIONALE—LA QUESTION DES TARIFS DE COMPENSATION

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Ma question s'adresse au ministre des Transports. Comme nous approchons de l'ajournement d'été, si le ministre ne peut répondre maintenant, il pourrait faire une déclaration à la rentrée à propos de la politique nationale des transports, car la loi adoptée en 1967 devait englober les tarifs de compensation applicables à tous les modes de transports, et le sort des camionneurs est encore très incertain. Le ministre peut-il dire quand la troisième partie de la loi sera proclamée, et pourquoi elle ne l'a pas encore été?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): En fait, la troisième partie a été proclamée il y a quelques mois, mais on n'a rien fait pour y donner suite. Il s'agissait d'un premier pas. On a rencontré les représentants des provinces et les ministres intéressés il y a un mois environ, et les entretiens concernant la formule d'application se poursuivront au cours des prochains mois.

M. Nowlan: C'est une question très importante vu que les camionneurs étaient en ville ces deux ou trois der-